

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 24 août 2015

Communiqué de presse

**PROTECTION DE NOUVEAUX MONUMENTS HISTORIQUES
DANS LE NORD – PAS-DE-CALAIS**



Suite à l'avis favorable à la protection donné par la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) réunie les 27 janvier et 9 avril 2015, à la direction régionale des Affaires culturelles, Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord a signé le 10 juillet 2015 les arrêtés d'inscription au titre des monuments historiques des monuments suivants :

► Département du Nord :

• **Église Notre-Dame-de-Fives** à Lille. Œuvre de l'architecte lillois Charles Leroy, introducteur du style néogothique dans le Nord, Notre-Dame-de-Fives est construite de 1852 à 1856. Église de grande taille inscrite dans la lignée des églises « populaires » en brique de Leroy où l'aspect gothique répond à une sensibilité historique et régionale. Sa construction répond à l'expansion démographique de ce quartier ouvrier qui nécessite en 1869 le doublement des bas-côtés. Le décor, très cohérent, est dû au célèbre menuisier lillois Charles Buisine et au peintre Bruno Chérier. L'église Notre-Dame-de-Fives a bénéficié d'une importante campagne de restauration de 2010 à 2014 sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques Étienne Poncelet qui a permis une rénovation complète et remarquable de l'édifice. Notre-Dame-de-Fives abrite également un orgue inscrit au titre des objets mobiliers.

• **Chambre de commerce et d'industrie** à Lille. C'est un édifice de premier plan non seulement dans l'histoire de l'art régional mais aussi dans l'histoire de l'architecture publique du début du XX^e siècle. Œuvre du plus célèbre architecte du nord de la France, Louis-Marie Cordonnier, l'édifice construit de 1906 (premier projet) à 1920 (achèvement à peu près complet de la décoration) est l'aboutissement des réflexions de l'architecte sur le renouveau de la tradition architecturale régionale, entamées depuis la construction de l'hôtel de ville de Loos en 1883-1884. Dans la mouvance du régionalisme flamand belge, l'architecte français tente la nationalisation de la Renaissance septentrionale en l'associant au mouvement de redécouverte de la Renaissance française. Mêlant tradition décorative flamande et rigueur de la composition de tradition française, Cordonnier crée une œuvre savante basée sur l'utilisation de références archéologiques (le Rang du Beaugard notamment), adaptée aux temps modernes de la mécanisation industrielle et de la bureaucratie administrative. L'œuvre de Cordonnier est prolongée à partir de 1955 par Jean Delrue qui crée une nouvelle aile et des aménagements dans le même style. Le remarquable décor intérieur est dû à plusieurs artistes renommés en leur temps : Hector et Jean d'Espouy en 1919 pour les plafonds des salons d'apparat du 1^{er} étage, Pierre-Paul Desrumaux en 1957 pour le triptyque représentant l'inauguration du port fluvial de Lille en 1951, Émile Flamant pour le jardin d'hiver, un corridor « animalier » et un couloir sur le thème de la ville de Lille d'hier et d'aujourd'hui (1960). Par vœu en date du 9 avril, la CRPS a souhaité proposer la CCI de Lille pour un classement qui sera examiné ultérieurement par la Commission nationale des monuments historiques.

• **Poissonnerie A L'Huîtrière**, 3-7 rue des Chats-Bossus à Lille. Institution lilloise depuis plus d'un siècle, L'Huîtrière est un élément incontournable du patrimoine lillois déjà repéré dans le Secteur sauvegardé du Vieux-Lille. La façade-vitrine-affiche publicitaire du restaurant est le

fruit de l'implication du propriétaire, Pierre Baillieux, et du travail de l'architecte Georges Trannoy, qui réalise au n°3, en 1928, une façade de style Art-Déco bien de son temps, agrandie dans le même esprit en 1940 aux n°5 et 7. Maître d'ouvrage et maître d'œuvre se sont assurés la collaboration d'artistes de renom pour la décoration : le peintre Mathurin Méheut pour les cartons des vitraux et des panneaux de céramique intérieurs et le céramiste Gentil-Bourdet pour la réalisation du décor de céramique extérieur. L'entreprise Fourmaintraux de Desvres a fourni l'ensemble du décor de carrelage de la grande salle du rez-de-chaussée.

• **Une maison**, 42 avenue Anatole-France à Roubaix. Cette maison a été réalisée en 1938 par l'architecte Pierre Neveux. Elle se trouve dans le prolongement d'une maison (n°40) réalisée par le même architecte en 1935 et inscrite au titre des monuments historiques depuis 1998. Ces deux maisons participent de la même recherche architecturale et montrent une composition remarquable des façades, ainsi que des aménagements intérieurs tant dans leur plan que dans les détails pratiques permettant un fonctionnement rationalisé et optimal de l'espace domestique.

► Département du Pas-de-Calais :

• **Église Sainte-Ide**, hameau d'Ostrohove à Saint-Martin-Boulogne. La première pierre est posée le 28 mai 1936 et l'inauguration a lieu le 19 septembre 1937. Œuvre de l'architecte boulonnais Pierre Drobecq, l'église Sainte-Ide est un édifice modeste issu d'une pensée savante et basé sur la volonté de création d'une œuvre d'art totale par les artistes membres du mouvement appelé « La Nef » (Drobecq, Lhotellier, Flamant). Malgré l'utilisation de références historiques dans l'esprit médiéval, Sainte-Ide n'est pas un servile pastiche d'église ancienne, mais bien une création « moderne » dans le sens où l'usage du béton armé a permis la création de formes inédites, sous l'apparence régionaliste donnée par l'utilisation de la pierre de Baincthun et de la tuile plate. L'ensemble des vitraux et la fresque du chœur complètent l'esthétique volontariste de l'édifice. Par vœu en date du 27 janvier, la CRPS a souhaité proposer Sainte-Ide pour un classement qui sera examiné ultérieurement par la Commission nationale des monuments historiques.

• **Église Saint-Omer et son ancien presbytère** à Hocquinghen. Dépendant de l'abbaye de prémontrés de Licques toute proche depuis au moins le XVII^e siècle, l'ensemble paroissial d'Hocquinghen se compose d'une petite église rurale prolongé par un presbytère. Le chœur de l'église date du XVI^e siècle et le presbytère est réputé construit en 1650. Au milieu du XVIII^e siècle, des réparations importantes sont faites sur les deux édifices et une autre campagne touche les voûtes et la toiture de l'église en 1860 lui donnant son aspect actuel. La rapport étroit avec l'abbaye de Licques a pour conséquence la présence d'un décor tout à fait inhabituel pour un presbytère en milieu rural : une pièce est entièrement décorée de lambris avec dessus de porte peints représentant les quatre saisons (inscrits depuis 1976) et cuirs de Cordoue ou de Malines tendus sur les murs en quatre grands panneaux (classés depuis 1978). La protection de l'ensemble permet une meilleure prise en compte de ces éléments mobiliers tout en assurant une protection à cet ensemble immobilier rural très préservé.

• **Église du Millénium** à Lens. Construite dans les années 1960 pour célébrer le millénaire de la Pologne avec l'argent de la diaspora du monde entier, l'église de Lens est le symbole de la force de la présence polonaise en France. Œuvre de coopération entre le maître d'œuvre du diocèse d'Arras Jacques Durand et Andrzej Kulesza, architecte polonais fraîchement arrivé en France, l'église du Millénium est consacrée le 19 avril 1967 sous le vocable de Notre-Dame-de-Czestochowa. Cet édifice volontaire très sobre est orné de remarquables vitraux réalisés par A. Kulesza sous la forme de murs de verres colorés illustrant l'histoire de la Pologne.

• **Moulin à vent** à Moringhem. Construit après l'abolition des privilèges, le moulin dit d'Achille (du nom d'Achille Herbert, dernier propriétaire meunier en 1950) date de 1799. Il se compose d'une tour en pierre à calotte tournante qui a conservé son dispositif intérieur en bois. Depuis 1964, il est la propriété de M. et M^{me} Charles Debacker qui l'ont restauré et l'entretiennent. La pose de nouvelles ailes en métal avec l'aide de la Fondation du Patrimoine en 2000 et sous la houlette de Jean Bruggeman en a clos la restauration.

Les monuments protégés bénéficient d'un suivi par la Conservation régionale des Monuments historiques (Direction régionale des Affaires culturelles).